

## **Appel de manifestations d'intérêt : Comité des services de réglementation – Poste d'intervenant externe *Renseignements à l'intention des parties intéressées***

### **Renseignements à l'intention des parties intéressées**

#### **Information générale sur l'ACPS**

En tant qu'autorité nationale de certification des cultures de semences du Canada, [l'Association canadienne des producteurs de semences \(ACPS\)](#) est associée au gouvernement du Canada depuis 120 ans pour exécuter le programme de certification des semences du Canada au bénéfice du système agroalimentaire canadien et de tous les Canadiens. Nous facilitons le commerce international, l'adoption de nouvelles technologies et la prospérité économique par le biais de la certification des semences.

L'ACPS assure la prestation du programme national de certification des cultures de semences du Canada pour la plupart des grandes cultures agricoles et est chargée d'établir et d'administrer les exigences et les normes de certification des semences. L'ACPS certifie également les semences de Sélectionneur et Select et approuve la semence de Sélectionneur comme semence parentale admissible à la production ultérieure de cultures de semences pédigrées.

#### **Élaboration de normes sur les cultures de semences**

L'ACPS est fière que les normes canadiennes sur les cultures de semences soient élaborées par le secteur des semences pour le secteur des semences, au moyen d'un processus efficace qui encourage une large participation des intervenants et qui est souple et apte à répondre aux besoins de notre secteur.

L'élaboration d'exigences et de normes pour de nouvelles espèces ou de nouveaux types de cultures qui appuient l'agriculture canadienne, ainsi que les révisions annuelles des normes existantes, sont guidées et appuyées par le Comité des services de réglementation (CSR) de l'ACPS. Huit groupes de travail propres à des cultures fournissent des conseils indépendants sur les exigences de certification et les normes techniques.

Les [principes fondamentaux d'élaboration des normes](#) permettent l'apport de participants de l'ensemble de l'agriculture canadienne, notamment des producteurs de semences, des sélectionneurs de végétaux, des transformateurs, distributeurs et détaillants de semences, des inspecteurs, des analystes, des utilisateurs finaux et des représentants gouvernementaux.

***L'ACPS est actuellement à la recherche de manifestations d'intérêt de la part de transformateurs, distributeurs et détaillants de semences qualifiés afin de pourvoir un poste vacant d'intervenant externe au sein du Comité des services de réglementation***

## Raison d'être du Comité des services de réglementation

Le CSR joue un rôle essentiel dans le cadre de l'ACPS pour l'élaboration de normes et de procédures relatives à la certification des semences au Canada. Le comité recommande des modifications aux exigences de certification de l'ACPS telles qu'énoncées dans les [Règlements et procédures pour la production de semences pédiées au Canada](#) (Circulaire 6) et les [Exigences sur la semence de Sélectionneur au Canada](#) (ESS), afin de s'assurer qu'elles sont à jour, fondées sur la science, harmonisées à l'échelle internationale, qu'elles incorporent de nouvelles technologies et qu'elles fournissent des niveaux élevés d'assurance de pureté variétale et d'identité génétique.

Les exigences de ces documents et d'autres aspects du programme national de certification des semences du Canada font en sorte que la semence Certifiée est non seulement authentique, mais qu'elle possède également une bonne germination et est exempte d'impuretés, y compris d'autres espèces cultivées et de mauvaises herbes.

## Critères de sélection des intervenants externes

Le Comité de gouvernance et le conseil d'administration utiliseront les critères suivants pour évaluer l'aptitude d'un candidat ou d'une candidate à siéger au CSR.

Le CSR se compose de personnes dotées d'une expertise pertinente et qui démontrent des connaissances liées aux fonctions clés du comité et aux enjeux dont il devra traiter à court et à plus long terme. Les principaux intervenants comprennent les producteurs de semences, les transformateurs, distributeurs et détaillants de semences, les sélectionneurs de végétaux, les inspecteurs de cultures de semences et les analystes de semences.

Les candidats seront également sélectionnés de façon à s'assurer que le comité demeure diversifié sur les plans de la représentation régionale, des espèces cultivées et des groupes d'intervenants.

Les membres du comité doivent s'engager à assister aux réunions du CSR, à examiner les documents d'information avant les réunions et à contribuer aux discussions lors des réunions. Ils doivent également accepter d'appuyer la certification des semences au Canada ainsi que les travaux de l'ACPS, de demeurer objectifs et impartiaux, de respecter la confidentialité et le professionnalisme, et de déclarer tout conflit d'intérêts dans l'exercice de leurs fonctions.

## Durée du mandat et fréquence des réunions

Les membres du comité sont nommés pour un mandat de deux ans, assorti d'une possibilité de renouvellement. Il y a au moins deux réunions par année, chacune d'une durée d'au moins deux heures, et une préparation d'une à deux heures est requise pour chacune.

## Fonctionnement du CSR

De plus amples renseignements concernant les fonctions et les responsabilités du CSR ainsi que le rôle de la présidence se trouvent dans le [mandat ci-joint](#). Veuillez passer en revue le mandat avant de présenter une manifestation d'intérêt. Pour toute question relative au rôle du comité ou de ses membres, veuillez communiquer avec [Gail Harris](#), gestionnaire des normes.



**Strong Foundation.**  
Bright Future.

**Fondations solides.**  
Avenir prometteur.



### **Demande de manifestation d'intérêt**

Le [formulaire de demande se trouve ici](#). Les manifestations d'intérêt seront d'abord compilées par le personnel, puis présentées au Comité de gouvernance de l'ACPS, qui fera la recommandation finale au conseil d'administration.

### **Date limite pour présenter une manifestation d'intérêt**

Les manifestations d'intérêt seront acceptées jusqu'à 17 h HE 15 juin 2026.

**seedgrowers.ca**

Tel/Tél: 613-236-0497

Email/Courriel: [info@seedgrowers.ca](mailto:info@seedgrowers.ca)

Address/Adresse: 21, rue Florence Street, Ottawa, Ontario, Canada K2P 0W6